

de secrétaire général de la Conférence en novembre 1970. Le gros de ses collaborateurs se trouvent à Genève mais le Secrétariat possède aussi un bureau à New York. M. Strong est en consultation directe et constante avec les gouvernements et les organisations de coopération comme le Conseil international des unions scientifiques. Il travaille en outre de pair avec un Comité préparatoire de 27 pays parmi lesquels on compte le Canada. Le Comité s'est déjà réuni à trois reprises depuis mars 1970 et il se réunira pour la quatrième et dernière fois à New York en mars 1972. Comme c'est habituellement le cas aux Nations Unies, la composition du Comité a été soigneusement établie de façon à ce qu'on y trouve des représentants de toutes les régions géographiques et de pays parvenus aux niveaux de développement économique les plus divers. On estime que les propositions mises de l'avant à la Conférence refléteront ainsi un certain consensus et emporteront donc l'accord des participants plus facilement.

Objectifs et ambitions

Une des principales difficultés consiste à obtenir l'accord des pays en voie de développement car bon nombre d'entre eux craignent que les nouveaux contrôles nuisent à leur industrialisation. L'un des objectifs de la Conférence est pourtant précisément de permettre aux pays en voie de développement de progresser, tout en évitant les problèmes de l'environnement avec lesquels les pays industrialisés sont présentement aux prises, et sans menacer l'environnement mondial par la pollution des mers et de l'atmosphère.

Le Canada contribue à dissiper ce malentendu en aidant certains pays en voie de développement à se préparer pour la Conférence. De plus, des réunions régionales tenues en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient ont permis de discuter des diverses questions à l'ordre du jour de la Conférence qui touchent chaque région d'une façon particulière. Les pays africains, par exemple, sont particulièrement vulnérables à la pollution marine causée par le pétrole car ils se trouvent le long des principales voies maritimes qu'empruntent les pétroliers.

En termes très généraux, les objectifs de la Conférence de Stockholm sont de dégager une entente sur l'environnement que nous voulons, et de formuler un programme général pour la réalisation de cette volonté. Même s'il faudra examiner et préciser un grand nombre des éléments d'un tel programme lors de réunions ultérieures entre spécialistes avant de pouvoir

les traduire en actes, l'élaboration de propositions valables en vue de la prochaine Conférence est un problème qu'il faut dès maintenant aborder sous plusieurs angles.

Du point de vue scientifique, il faut voir quels renseignements supplémentaires il y a lieu d'obtenir, comment mettre la coopération internationale à contribution pour les obtenir et comment les utiliser le plus efficacement possible. Il faudrait, par exemple, étudier davantage les effets nocifs de différents polluants sur les diverses formes de vie marine et leurs répercussions ultérieures sur l'homme, ainsi que la façon dont les polluants sont disséminés par les courants marins. Les océans sont depuis toujours l'un des principaux dépotoirs de l'homme. C'est là une fonction essentielle, mais le problème est de savoir quels genres et quelle quantité de déchets les mers peuvent absorber et assimiler sans endommager l'environnement marin.

Une autre façon d'aborder le problème serait de définir les domaines qui se prêtent davantage à des mesures d'ordre international et ceux qui doivent faire l'objet d'efforts nationaux. La pollution marine et atmosphérique semble tomber dans la première catégorie tandis que la régénération des sols et la gestion des collectivités humaines dans l'optique de la qualité de l'environnement tombent dans la seconde. Pour trouver une solution à ces problèmes et à d'autres, les responsables des préparatifs de la Conférence procèdent de deux façons.

L'approche stratégique

Premièrement, M. Strong a fait appel aux gouvernements et à divers experts-conseils afin qu'ils lui soumettent des renseignements concrets (qui lui parviennent maintenant en grande quantité) sous forme de rapports, d'évaluations et d'études scientifiques. Le Canada a présenté 54 documents à lui seul. Il en ressortira, entre autres choses, un *Rapport sur l'environnement mondial* qui sera diffusé avant le début de la Conférence et qui servira de point de repère sur la situation actuelle de la Terre du point de vue de la qualité de l'environnement.

Deuxièmement, le Comité préparatoire a créé cinq groupes de travail intergouvernementaux chargés de proposer des mesures ou des principes directeurs dans cinq domaines différents: la pollution marine, la préservation et la régénération des sols, la détection et la surveillance des polluants atmosphériques et marins, la conservation des régions d'importance nationale ou historique, et la Déclaration sur le milieu humain. Sans avoir force de loi, cette déclaration énoncerait des principes

Dégager une entente sur l'environnement et la concrétiser dans un programme